



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES

Page 1
sur 2

COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE RESTREINTE DU 08 JUIN 2023

PROCES VERBAL N° 41

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : Mr. ROUGER Alain

Secrétaire : Mr. GODET Jean-Pierre

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 77.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 40 du 1^{er} juin 2023 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

COURRIERS

➤ Du club de l'Amicale St Martin : Nous informant de la mise en sommeil de leur club pour la saison 2023-2024

Pris note

➤ Du club d'Amilloux : Souhaite jouer en D4 pour la saison 2023-2024, s'il y a des désistements

Pris note

➤ Du club de Mougon : Demande à évoluer dans la poule sud de D4 pour la saison 2023-2024

Pris note – La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club.

★★★★★



COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE RESTREINTE DU 08 JUIN 2023

PROCES VERBAL N° 41

SAISON 2022/2023 – COUPES – DATES ET TERRAINS

Dimanche 11 juin 2023 : ► Finale : Coupe SABOUREAU – Terrain de Terves

Lever de rideau 13 H 00 : Finale de la Coupe des Réserves

► Avenir 79 (3) – Parthenay Viennay (4)

Finale - Coupe Saboureau 16 H 00 : ► AUTIZE FC (2) – BEAULIEU BREUIL (2)

Les équipes citées comme recevant doivent emmener la tablette

Dimanche 18 juin 2023 : ► Finale : Coupe Deux-Sèvres - Terrain de Mauléon

Lever de rideau 13 H 00 : Finale de la Coupe des Deux-Sèvres U18

► Moncoutant Sa (2) – U.S.P.M / Ste Eanne (1)

Finale - Coupe DEUX-SEVRES 16 H 00 : ► TERVES ES (1) – INTER BOCAGE (1)

Les équipes citées comme recevant doivent emmener la tablette

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN